



Gestion - Location -
Transaction

GRILLE TARIFAIRE

Régie CASTAN-MARCILLAT

Année 2025

1°) Honoraires de transaction sur le prix de la vente

		H.T.	T.T.C.
Vente jusqu'à	50 000 €	3 750,00 €	4 500,00 €
Vente de	100 000 € à 150 000 €	7,50%	9,00%
Vente de	50 000 € à 100 000 €	6,66%	8,00%
Vente de	150 000 € à 250 000 €	5,83%	7,00%
Vente de	250 000 € à 450 000 €	5,00%	6,00%
Vente de	450 000 € à 800 000 €	4,16%	5,00%
Au delà de	800 000 €	3,33%	4,00%

Avis de valeur : 100,00 € H.T., soit 120,00 € T.T.C.

Garage, parking, terrain : 2083,33 € H.T., soit 2500,00 € T.T.C. jusqu'à 25 000 €

2°) Honoraires de location

2.1 Location nue - loi du 06/07/89 - Loi ALLUR

A la charge de chacune des parties (propriétaire et locataire)

	H.T.	T.T.C.
Honoraire de visite, entremise, analyse et rédaction d'acte :	8,33€/m ²	10€/m ²
Etat des lieux (entrée et sortie)	2,5€/m ²	3€/m ²
Avenant au bail	300 €	360 €

2.2 location bail commercial ou professionnel

- 15 % du loyer annuel hors charges H.T. à la charge du preneur
- 15 % du loyer annuel hors charges H.T. à la charge du bailleur

2.3 CONSTAT D'ETAT DES LIEUX - Local commercial ou professionnel (par m²) 3.00 €

Minimum de perception 550.00 €.

3°) Honoraires de gestion locative

A la charge du bailleur exclusivement

	H.T.	T.T.C.
Gestion locative, calculée sur les encaissements APPARTEMENT - MAISON	7%	8,40%
Gestion locative, calculée sur les encaissements GARAGE	10%	12%

4°) Gestion des obligation réglementaires

Gestion des diagnostics

GRATUIT

5°) Tarif horaire des vacations

Heures ouvrables : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Pendant les heures ouvrables : tarif horaire 120.00 €HT soit 144 €TTC si nécessaire

Majoration hors heures ouvrables : - jusqu'à 22h00 + 30% - Après 22h00 + 100%

6°) MISSIONS en plus

Gestion des sinistres, assistance aux expertises, constitution dossier et suivi procédure (facturation au temps passé) Tarif horaire

Négociation des loyers et des baux commerciaux (facturation au temps passé) Tarif horaire -

Travaux de rénovation - Gestion administrative et financière, suivi technique sur le montant 3% HT du montant des travaux TTC.